

Gabriel PLANCKE,
député gauche indépendante d'Hazebrouck (Nord),

Voyage en AOF (septembre 1938-janvier 1939)

L'EFFORT FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

Rappelons qu'une grande partie de la Haute-Volta, créée en 1919 par éclatement du Haut-Sénégal-Niger, avait été rattachée en 1933 à la Côte-d'Ivoire. En 1937, cette région avait été rebaptisée Haute-Côte d'Ivoire avec chef-lieu à Ouagadougou. La Haute-Volta fut rétablie en 1947-1948 et rebaptisée Burkina-Faso en 1984.

Épisodes précédents :

[Dakar, troisième port de France, capitale impériale](#) (oct.-nov. 1938).

[Messageries du Sénégal](#)

[L'Office du Niger](#) (nov.-déc. 1938).

NOS GRANDES ENQUÊTES

L'EFFORT FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE

par Gabriel PLANCKE

(*La République* 1, 2 mai 1939)

Le Morho Naba. — La collaboration des vieilles familles. — La psychologie indigène

LA France a les yeux tournés vers l'Afrique centrale.

Attention cependant, il faut veiller mais il ne faut pas, pour cela, nous détourner de la besogne créatrice.

Or, cette besogne créatrice, c'est la construction de notre Empire, c'est l'amélioration du sort et du standard de vie de ces colons qui sont courageusement partis loin de leur terre natale pour se faire une situation meilleure ; de ces indigènes fidèles à notre pays et citoyens de la plus grande France au même titre que ceux de la métropole.

¹ Quotidien de combat radical-socialiste. Directeur : Émile Roche. Rédacteur en chef : Pierre Dominique. Administrateur : Paul Bouillon.

C'est pourquoi nous commençons aujourd'hui la publication d'une enquête de notre ami Gabriel Plancke, député du Nord, spécialiste des questions coloniales, et dont on a déjà lu, dans la *République*, les études sur l'A.O.F. et le Niger.

Quels que soient nos soucis européens, il ne faut jamais oublier que, pour notre génération, pour nos enfants, pour notre communauté nationale,

NOTRE AVENIR, C'EST NOTRE EMPIRE

P. B.

AU début du XI^e ou XII^e siècle, rapporte une très ancienne légende voltaïque, le chef du petit royaume noir de Dagomba, situé au confluent de la Volta rouge et de la Volta blanche, au nord de la Gold Coast actuelle, s'appelait Nedega. Le roi ne quittait guère sa capitale, Gambaga, car sa fille, la princesse Yennenga, conduisait ses soldats au combat mieux que n'importe quel capitaine.

Or, un jour, la guerrière héroïne, chevauchant son étalon le plus fougueux, lancée à la poursuite d'un lot d'ennemis jusqu'à l'intérieur d'une de ces grandes forêts galeries qui s'étendaient bien plus avant qu'aujourd'hui de chaque côté des Volta, dans son ardente impétuosité distança sa troupe et s'égara. La fatigue la força de s'arrêter au soir lorsqu'apparut, au détour d'une piste, un jeune homme de belle prestance et de noble allure, qu'elle ne songea pas à combattre, mais suivit, docile et pleine d'émoi, jusqu'à sa hutte de paille et de boue séchée. C'était un jeune prince malinki, exilé par son père, et qui s'était enfui dans la forêt profonde. Rialé était son nom.

La compagnie de Rialé parut si plaisante à Yennenga qu'elle ne songea point, le lendemain, à rechercher sa route, et pas davantage le jour suivant, ni aucune des nuits qui suivirent, malgré le beau clair de lune propice aux évasions.

À la dixième lune leur naquit un fils, qu'ils appelèrent Ouidiraogo. Ni la princesse ni le prince ne songèrent jamais à revoir leur famille lointaine.

Mais Ouidi, arrivé à l'âge d'homme, voulut connaître le roi, son grand-père. Il descendit vers Gambaga, où, s'étant fait connaître, il fut reçu avec honneur, car il était beau et de noble stature. Son grand père lui confia bientôt une troupe, avec laquelle, héritier des vertus guerrières de sa mère, il soumit à sa puissance tout le pays qui s'étend autour de Tenkodogo, bien loin vers le nord, dans la direction de ces hommes difficiles à atteindre et qui disparaissent dans le flanc des falaises de Bandingara.

Maître d'un vaste empire, Ouidi, sentant venir la mort, partagea ses États entre ses trois fils, Goungourana eut l'Ouest, mais mourut jeune et fut remplacé par son fils Oubri ; Maou eut le Nord et Dinha l'Est ; Oubri sut imposer sa souveraineté sur les États de ses oncles ; aussi est-il considéré comme le véritable fondateur de l'empire mossi.

Chaque fois qu'un de ses successeurs vint à mourir, on ne manquait point d'emmener un des chevaux et une des femmes du mort au tombeau de l'héroïque princesse, mère de l'empereur et du roi, où on les sacrifiait pour qu'elle maintînt sa protection sur ses descendants.

Elle les protégea si bien que les trois États mossis conservèrent leur indépendance à l'intérieur des limites territoriales entre le Bani et le Niger oriental, dans le bassin septentrional des Volta, depuis leur création jusqu'à la fin du XIX^e siècle où, en 1895, ils durent se soumettre à l'autorité française.

Depuis lors, le Yatenga, l'État du nord, a été rattaché au Soudan, et le Gourma, l'État de l'est, au Niger. Le Mossi forme, depuis 1932, la majeure partie de la Haute Côte d'Ivoire.

Rien n'a été changé aux yeux des indigènes à l'organisation politique de cette vaste région de plus de 2 millions d'habitants. Ce sont les anciens rois qui continuent à commander. Ils ont accepté d'être les agents d'exécution de nos administrateurs.

L'empire mossi conserve sa capitale, Ouagadougou, où habite son chef, descendant de la princesse Yennenga, le Morho-Naba. Celui-ci a gardé son palais entretenu aux frais de la France et sa cour. Aujourd'hui, comme pendant des siècles, ses fonctionnaires et

ministres se prosternent devant lui lorsqu'il les reçoit en audience, et frappent le sol du coude, l'avant bras dressé, le pouce levé.

Je fus reçu par le Morho-Naba en son palais de boue séchée : il vint à ma rencontre, entouré de ses serviteurs et d'un nombre important de joueurs de tam-tam. Dans la salle d'audience, nous étions seuls debout lui et moi : tous les indigènes étaient prosternés à terre.

L'empereur est aidé par ses quatre chefs de province, descendants eux aussi des anciennes familles qui ont toujours occupé les mêmes fonctions héréditaires. Ces chefs de province ont sous leurs ordres les chefs des cantons, et les chefs des cantons, les chefs de village.

*
* * *

Et cela est bien ainsi.

Partout, en effet, où en Afrique noire l'administration française a réussi à obtenir le concours des chefs indigènes, descendants des anciennes familles régnantes du pays, son action a été grandement facilitée. Partout, au contraire, où elle n'a pas voulu et là où elle n'a pas pu s'appuyer sur une autorité locale ancienne reconnue, elle a éprouvé d'énormes difficultés à installer efficacement son autorité.

Comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on songe que l'administrateur européen, le « commandant » comme on l'appelle en souvenir sans doute de l'ancienne division administrative militaire, se trouve isolé avec un ou deux autres Européens dans une région reculée, au milieu d'une population de 40, 50 ou 100.000 indigènes, dont il ignore la langue, l'histoire, les usages, la psychologie ?

Le ministre des Colonies a très heureusement décidé qu'un administrateur resterait cinq ans dans le même poste : il pourra ainsi connaître ses administrés et s'intéresser à leur vie.

Une deuxième excellente mesure prise par le ministre, c'est d'encourager l'administrateur à apprendre la langue de sa région, car rien n'est aussi nuisible aux intérêts français que l'influence qu'acquiert nécessairement l'interprète officiel qui peut traduire comme il veut les déclarations des indigènes, et les trahir avec toutes les tentations dont ce monopole peut être l'occasion.

Heureusement que grâce au développement de l'enseignement primaire, les chefs de canton qui comprennent le français sont de plus en plus nombreux. J'en ai rencontré qui parlaient très bien notre langue.

Je me trouvais sur la route de Pabie, près de Ouagadougou, en train de photographier un quartier de village mossi, lorsqu'au galop s'avance vers moi un cavalier. L'administrateur adjoint, qui me servait de secrétaire de mission, M. Raynaud, me le présente : c'était le Larhallé-Naba, un des quatre chefs de province du Morho-Naba, homme d'une trentaine d'années, avec qui je pus entretenir une intéressante conversation d'un quart d'heure en français, tandis que les femmes du village restaient prosternées, la face contre terre, car elles ne doivent pas lever les yeux vers le visage d'un chef.

Le Morho-Naba comprend aussi un peu le français, mais ne converse avec ses visiteurs français que par le truchement d'un interprète.

Bref, en dehors de l'interprète officiel, il y a maintenant jusque dans tous les villages un écolier ou un ancien tirailleur qui peut répondre aux questions que vous pensez devoir poser.

Quoi qu'il en soit, le « commandant » administre et dirige par l'intermédiaire du chef local, qui reçoit pour ses frais une indemnité mensuelle. Le Morho Naha reçoit environ 50.000 francs par an. Ses chefs de province de 20.000 à 25.000. Un chef de canton 10.000.

Le chef de canton est responsable de l'exécution des ordres transmis ; il doit en assurer la transmission aux chefs de village.

J'ai souventes fois posé la même question à des chefs de village :

— Combien y a-t-il d'habitants dans votre village ?

La réponse a toujours été la suivante :

— Je ne sais pas. En Afrique noire, on ne compte pas par individus, on compte par familles.

La société noire n'est pas composée d'individus, mais de familles, une famille pouvant comprendre jusque 30, 40 ou 50 personnes.

La famille indigène n'est pas la famille étroite de France qui comprend le père, la mère et les enfants non mariés. La famille indigène comprend l'ensemble des descendants d'une même souche, fils, frères, neveux, femmes et enfants, soumis à l'autorité du chef : grand père, grand-oncle, qui commande à tous lorsqu'il s'agit de cultiver les terres familiales, de régler l'impôt, même de fixer les animaux ou les objets à réclamer du prétendant à la main d'une des jeunes filles de la famille.

On a prononcé à ce sujet le mot d'organisation communiste. Rien n'est moins exact car chaque individu, chaque couple conserve la propriété individuelle de ses vêtements s'il en a, de ses bijoux, de ses armes, de ses engins de pêche. Mais l'indivision est la règle absolue lorsqu'il s'agit des terres et des troupeaux, dont la culture ou l'entretien sert à la subsistance commune.

C'est comme si tous les fils d'un cultivateur demeuraient attachés à la même ferme familiale après leur mariage comme avant et l'exploitaient en commun, eux et tous leurs descendants de deux ou trois générations.

C'est d'ailleurs uniquement parce que la société indigène est une société paysanne que cette constitution de la famille a pu survivre.

Dans les villes, l'organisation individualiste a tendance à s'installer conformément à notre usage français. Comme on travaille chacun de son côté, on n'a plus besoin de maintenir la même union et la même cohésion des efforts.

*

* *

Cette organisation familiale spéciale de la société noire est très importante à connaître si l'on veut éviter de graves erreurs dans la direction économique et politique de nos possessions africaines.

L'indigène est le membre d'une collectivité, ce n'est pas un individu.

Le travail est conditionné par les besoins de sa collectivité. Il est orienté par le chef responsable de cette collectivité.

L'indigène n'a pas la notion d'un travail libre et volontaire, il n'a pas conscience des obligations qu'impose la liberté.

Si l'on dit à un indigène qu'il est libre de travailler où et comme bon lui semble, il interprétera cette libération de la contrainte comme un enfant européen à qui le père dirait qu'il est libre d'aller ou de ne pas aller à l'école, c'est-à-dire qu'il n'irait pas.

Il ne fait effort que par obéissance à un ordre reçu. Aussi commet-on une grave erreur lorsqu'on se rend sur un chantier pour dire à des travailleurs indigènes que seuls les volontaires doivent travailler. Ils ne seront pas avant longtemps volontaires pour travailler.

L'indigène n'a jamais eu à ne devoir compter exclusivement que sur soi pour subvenir à sa subsistance. La collectivité familiale y a toujours pourvu.

C'est ce qui fait de l'indigène un grand enfant insouciant et imprévoyant. Tant qu'il a des vivres, il mange et rit. Quand il en a moins, il se met un cran à la ceinture et rit quand même. Quand il n'en a plus, il en trouvera chez le voisin ; aussi il rit encore. Ce n'est que lorsque le voisin n'en a plus non plus que cessent les palabres et les rires et

qu'il attendra — c'était écrit — c'est le génie qui en est responsable — avec fatalisme l'issue tragique.

Routinier aussi à l'extrême. Et cela pour une autre raison encore : la religion généralement professée, basée sur le culte des ancêtres et des âmes des morts, semble lui interdire toute innovation comme contraire au respect dû à leur souvenir.

Tel a été le noir aofien depuis les origines de l'histoire, tel il était quand nous entrâmes en contact avec lui.

Pour montrer par un détail jusqu'où va cette passivité, il suffit de rappeler qu'à la fin du dix-neuvième siècle, le noir n'avait pas encore découvert la roue, donc n'avait pas de chariot, pas même de brouette. Toute marchandise devait être transportée à dos d'homme ou de bête, surtout à tête d'homme, à cause de l'embroussaillement des pistes qui rend la marche difficile pendant l'hivernage.

Une anecdote qui est suggestive pour finir. Le service des routes avait mis des brouettes à la disposition des prestataires pour le transport des pierres et autres matériaux sur une voie intercoloniale à remettre en état. Le conducteur des travaux ne fut pas peu étonné de constater que l'indigène avait ôté la roue et portait la brouette sur son épaule de conserve avec un camarade.

NOS GRANDES ENQUÊTES

L'EFFORT FRANÇAIS EN CÔTE D'IVOIRE (*La République*, 3 mai 1939)

II. — La fuite de l'eau. — Les difficultés de la soudure

LA Haute Côte d'Ivoire que je dois parcourir de l'ouest à l'est, de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou, se présente comme un immense plateau qui s'incline du nord au sud par une série de gradins dont le plus élevé forme la ligne de séparation des bassins du Niger et des Volta et qui déroulent de larges ondulations faiblement ravinées.

De ces trois grands fleuves, la Volta noire est le seul qui ne se réduise pas, en saison sèche, à un simple chapelet de mares, grâce à un phénomène curieux : les sables de ses rives sursaturés d'eau ne dégorgent que lentement le précieux élément.

La route par Houndé et Boromo, qui traverse l'habitat des Bobos, dont les femmes n'ont comme tout vêtement qu'une ceinture de cuir enserrant les reins, à laquelle est attaché un simple éventail de feuilles vertes, traverse une région relativement plate, mais dont le dénuement des habitants rappelle encore les dévastations commises par Samory vers 1893.

La plupart des ponts en bois que la route doit emprunter ont été emportés par les tornades de l'hivernage. Des équipes sont partout au travail pour les réparer ou les remplacer par des ponts en maçonnerie.

Il y a grand intérêt à construire des ponts en dur sur tous les cours d'eau, car les ponts en bois ne peuvent résister aux torrents de la saison des pluies et coûtent très cher en main-d'œuvre et en jeunes arbres aux cantons riverains.

De chaque côté de la route, sur des dizaines et des dizaines de kilomètres, il y a des plantations nouvelles de jeunes arbres : kaïcédras, karités, kapokiers. Les jeunes pousses sont protégées par des claies contre les chèvres et les biches.

Ce reboisement le long des routes fait partie d'un vaste programme élaboré par l'administrateur supérieur de la Haute Côte d'Ivoire, M. Louveau, en vue de rendre à cette région, qui se dénude tous les jours, les ombrages qui rendraient tant de services à cette terre assoiffée.

Chacun sait qu'on attribue le dessèchement continu du Soudan, l'envahissement du désert sur le sud, la fuite de l'eau au déboisement systématique et continu causé par les indigènes.

Leurs méthodes culturelles sont tellement arriérées qu'ils ne disposaient, avant notre arrivée, pour retourner la terre, que d'une sorte de houe à manche très court, le daba.

Comme, d'autre part, ils ne disposent ni d'engrais organiques ou chimiques, que leur cheptel transhumant est insuffisant pour leur donner du fumier, une grande partie des terres est chaque année laissée en jachères.

Or, l'abondance de l'humidité en période d'hivernage est telle qu'une végétation luxuriante en quelques jours les envahit. Ne disposant pas d'instruments aratoires capables de les enfouir, ils les brûlent. Ce sont les feux de brousse qui, par toute l'Afrique, s'étendent sur des centaines et des milliers d'hectares chaque année. Ces feux de brousse attaquent les arbres et on déplore d'année en année un éclaircissement progressif des régions boisées et la disparition même de toute végétation arbustive sur de vastes étendues au milieu desquelles seuls se dressent encore les troncs noircis des derniers arbres à demi calcinés.

La conséquence, c'est l'évaporation plus rapide des eaux de l'hivernage, c'est une aggravation lente du régime des pluies et leur diminution, c'est la savane remplaçant la forêt, et bientôt la brousse, enfin le désert.

*
* * *

L'influence du déboisement sur le régime des pluies est si grave qu'on a déjà constaté en Moyenne-Côte d'Ivoire, dans les grandes plantations de cacao ou de café, une diminution importante du nombre de jours de pluie et de la hauteur des pluies tombées. Les planteurs, angoissés, voient l'orage fondre sur la forêt voisine et les priver ainsi de la pluie bienfaisante.

Ce n'est pas l'indigène seulement qui tue l'arbre, c'est le planteur qui déboise sans réflexion, c'est le chemin de fer qui brûle inconsidérément sans songer à l'avenir.

Aussi M. Louveau, dans la Haute-Côte d'Ivoire, a-t-il raison de réagir vigoureusement et méthodiquement.

Non seulement il reboise les à-côtés de la route, mais il engage tous les chefs de village à refaire de l'arbre autour des agglomérations. En passant à côté de je ne sais quel petit village, je vis une cinquantaine d'enfants, de femmes et d'hommes occupés à planter une pépinière.

— Que font ces indigènes ? demandai-je à l'administrateur, qui m'accompagnait..

— Ils plantent des karités. Ils suivent les conseils que leur donne M. Louveau : « Les arbres sont les amis de l'homme. »

M. Louveau conseille la plantation de karité pour le beurre qui se vend assez cher ; de kapokier pour la laine, qui est très demandée ; le balzan pour l'azote qu'il fixe en terre ; le kaicédra pour la valeur de son bois en menuiserie et arpentage.

— M. Louveau n'a pas l'air d'avoir réussi à empêcher les feux de brousse, fis-je observer à mon compagnon, en lui montrant les traces encore fraîches de hautes herbes calcinées.

— Personne ne réussira avant longtemps à faire perdre ces malheureuses habitudes aux indigènes, me répondit M. Raynaud. C'est tellement ancré dans les mœurs. On menace le chef de canton d'amende. Il n'y peut rien. Le feu est mis la nuit et personne ne connaît le coupable. Aussi M. Louveau a-t-il pris l'initiative d'une nouvelle formule : diriger ce qu'il ne peut empêcher. Dès que les hautes herbes de l'hivernage sont sèches, il y fait mettre le feu et surveiller : les arbres étant alors encore pleins de sève, résistent.

— En effet, dis-je, les feuilles paraissent légèrement flétries, mais les troncs sont demeurés intacts. C'est une formule neuve qui mérite d'être signalée.

À l'ombre de la forêt, près de la racine de l'arbre, l'eau demeure. Au-dessus de la cime, la masse nuageuse s'amoncelle. Le régime des pluies s'améliore. Œuvre de longue haleine, certes, que celle du reboisement, mais qui peut en un siècle modifier profondément le climat. Il faut renverser la marche de la forêt vers le Nord, l'eau l'accompagnera.

L'eau est le bien le plus précieux du noir de la brousse africaine. Il sait, d'ailleurs, la ménager avec un art consommé. On prétend que le Peulh sait se laver tout le corps avec la valeur d'un bon dé à coudre. Mettons qu'on exagère un peu en Afrique comme à Marseille.

Quoi qu'il en soit, si l'eau tombe en averses furieuses de juin-juillet à octobre, beaucoup de régions sont neuf mois sans pluie ; alors les cours d'eau se dessèchent, les marigots se vident, il faut faire des kilomètres parfois pour la corvée d'eau.

Il n'y a que 72 jours de pluie par an à Bobo-Dioulasso, et 59 à Ouagadougou : chute annuelle à Bobo, 1.062 centimètres ; à Ouaga, 871.

C'est pourtant avec cela qu'une population de 2 millions d'habitants mossis a réussi à vivre pendant des siècles, à la moyenne de 24 habitants au kilomètre carré, sur un territoire qui est aussi peu fortuné que le reste du Soudan auquel il ressemble.

Les Mossis sont de très courageux et très compétents cultivateurs, durs au labeur, avares de leurs biens ; ils sont parmi les rares tribus qui se battent pour la possession d'un champ.

Malgré cela, la soudure a toujours été difficile. Tous les ans, les dernières six semaines sont pénibles à supporter : gens et bêtes sont rationnés.

Mgr Thevenoud, vicaire apostolique de Ouagadougou, m'a cependant affirmé qu'il n'a pas connu de véritable famine en pays mouza, et il a trente-six ans de séjour dans la région.

Les famines de 1912-1913 dont parlent certains auteurs et pendant lesquelles sont morts tant de Soudanais, sévissaient dans la boucle supérieure du Niger, dont les populations affamées descendant vers le Sud dans l'espoir d'y trouver des réserves, entraînaient leurs hôtes avec elles dans la misère et la mort.

Un désastre récent est encore dans les mémoires, mais il fut la conséquence d'une erreur de l'administrateur. Celui-ci ayant reçu des instructions pour développer la culture du coton, oublia de recommander aux indigènes de ne pas négliger leurs cultures vivrières : le coton ne réussit pas, faute de pratique et de conseils, les vivres se trouvèrent insuffisants et l'argent manqua pour en acheter.

Aujourd'hui, une administration mieux éclairée a mis tous ses soins à aider le paysan à assurer sa subsistance pour toute l'année. J'ai noté avec intérêt les initiatives diverses qui tendent à ce but.

Le Mossi se nourrit surtout de mil. Mais ceux qui vivent sur le bord des marigots cultivent le riz. Pour ceux-ci, il importe de conserver jusqu'à la fin de la récolte de l'eau suffisante. Les Pères blancs de Pabré, à quelques kilomètres de Ouagadougou, ont inauguré un système de barrage de marigots qui, relevant le plan d'eau, prolonge les possibilités d'irrigation des terrains en amont de façon à assurer une bonne récolte en tout cas. J'ai vu leurs jardins produisant toutes sortes de magnifiques légumes.

Cette formule, reprise par l'administration, a été heureusement appliquée en plusieurs centres.

Là où il n'existe pas de marigots, l'administration conseille aux sociétés de prévoyance indigènes de creuser des puits. Il est assez rare qu'il faille creuser très profond pour rencontrer une nappe d'eau abondante. J'ai vu des puits où l'eau venait affleurer à quelques mètres. Mais ce n'est pas toujours le cas et cela complique la question. Et je vois par les pistes déboucher des femmes et des enfants qui portent sur la tête unealebasse ou une tint qu'ils sont allés remplir d'eau au marigot, là-bas au fond de la dépression.

Je vois peu de monde dans les champs. Pas de culture attelée, pas de charrue.

— Pour les charrues, me dit M. Raynaud, l'indigène hésite à s'en procurer, car il ne trouvera personne qui sache la réparer. Et ce qui est plus grave, c'est qu'il n'y a pas d'animaux pour les tirer.

— J'ai tout de même vu pas mal de bœufs et la plupart m'ont paru robustes.

— Vous avez raison. En décembre, les bœufs sont beaux. Mais ce n'est pas en décembre qu'on doit retourner la terre. C'est en mai-juin qu'on la prépare. Or, à cette époque, nos bêtes sont tellement affaiblies par suite de la disette de nourriture, que si d'aventure un chef de village ou de canton veut faire plaisir à l'administrateur en donnant l'exemple, sa bête anémiée crève de fatigue au bout de huit jours de labeur.

— On ne peut pas arriver à remédier à cela ?

— On essaie.

— Oui, grâce à l'ensilage des récoltes. J'ai entendu parler de cela. Je crois que c'est dans la ferme-école de M. Cesoba qu'on conserve l'herbe dans des silos creusés en terre.

— Ce n'est pas seulement dans les fermes-écoles que nous faisons cela en Haute-Côte d'Ivoire. Nous l'avons introduit en milieu indigène. Nous avons déjà de nombreux chefs de canton qui ont construit de ces silos à côté des centres importants. Nous espérons même que, d'ici deux ans, la capacité des silos construits sera suffisante pour assurer la nourriture de tout le cheptel dans de bonnes conditions, même pendant les dernières semaines qui précèdent l'hivernage.

— Quelle est la contenance actuelle de vos silos ?

— 12.000 tonnes. Nous devons arriver à 30.000. Les silos doivent être pour les bêtes ce que sont les greniers de réserve pour les gens. L'obligation imposée à chaque famille non seulement de remiser des vivres de réserve à côté du village, mais d'en livrer au chef-lieu de canton, a fait disparaître à jamais la menace de la famine. Justement, voilà des enfants qui doivent porter au chef-lieu de canton la réserve de graines de la famille.

Nous arrivions à un gros bourg, au carrefour de plusieurs routes. Il y avait un campement à droite. Nous nous y arrêtàmes pour prendre un peu de rafraîchissement : de l'eau que nous avions en réserve dans notre sceau à glace. Nous étions au village de Sakouincé. Les enfants que nous avons remarqués cheminant un sac sur la tête se rendaient à Koudougou, centre de la Société de prévoyance où devait être stockée la réserve de graines de semences pour la campagne 1939 1940.

Prévoir pour l'indigène, voilà un des premiers devoirs d'un administrateur.

III. — LA FERME-ÉCOLE DE SARIA LE CHEMIN DE FER MOSSI (*La République*, 4 mai 1939)

LE rôle d'un administrateur colonial dans la brousse peut faire penser à celui du régisseur d'un vaste domaine agricole dont la mise en valeur exigerait à la fois les qualités de l'ingénieur du génie rural, de l'ingénieur agronome, du conducteur des ponts et du chef de chantier. Tant vaut l'administrateur, tant vaut le cercle ou la subdivision.

Il ne peut pas être un rond-de-cuir. Il doit être avant tout un homme d'action, un créateur, un animateur.

Ces réflexions me venaient à l'esprit en écoutant mon jeune compagnon m'exposer les multiples activités de ses collègues de la Haute-Côte d'Ivoire.

Et combien cette impression devait, par la suite, durant mon long périple de 7.000 kilomètres à travers toute cette partie de l'A.O.F. : Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal, s'imposer à moi avec une précision chaque jour plus nette en même temps qu'elle

augmentait chaque fois mon admiration pour l'immense effort réalisé et les magnifiques résultats enregistrés de leur intelligente action.

C'est l'administrateur qui doit orienter et surveiller toute l'activité économique de l'indigène.

Aussi, quelle responsabilité pèse sur lui. L'indigène obéira à toutes les instructions du « commandant », même s'il ne comprend pas. Tout au plus se permettra-t-il à part soi cette réflexion : c'est manière de blanc, un peu comme le militaire qui grogne tout en obéissant ; c'est la consigne, il ne faut pas chercher à comprendre.

On sait comment la vie souvent se moque de la règle à calcul et des déductions apparemment les plus logiques.

Aussi convient-il d'être indulgent lorsqu'une erreur est commise, à condition toutefois que l'auteur de la faute accepte loyalement la leçon des faits.

Un hommage qu'on peut rendre à l'ensemble de nos fonctionnaires coloniaux, c'est qu'ils cherchent la vérité, se défient de plus en plus des théories préconçues et multiplient les champs d'expérience.

Ainsi, dans la Haute-Côte d'Ivoire, il y a trois fermes-écoles, trois formes expérimentales qui ont pour mission l'étude et la sélection du coton, de l'arachide, du mil, du sorgho, qui s'intéressent à la multiplication des semences améliorées pour les distribuer aux cultivateurs, où l'on recherche enfin les meilleurs assolements, fumures et façons culturales.

La plus importante est la ferme-école de Saria, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Koudougou.

M. Raynaud me rapporte l'immense intérêt que prirent tout récemment à sa visite le Morho-Naha, ses ministres et des chefs mossis et gourounsis.

Le directeur, M. Halff, leur exposa les grands avantages de la sélection, tant au point de vue agricole que pastoral ; pourquoi il fallait choisir les plus belles graines pour la semence ; pourquoi il fallait castrer les mauvais producteurs dans les troupeaux. Je me souviens de ma visite au chef du village de Kari, qui, attirant mon attention sur les épis choisis qui pendaient aux murs de ses greniers, me dit : « Ça, c'est pour semer ; c'est les plus beaux ; le commandant a dit y aura bon comme ça. »

Mais quand le directeur de la ferme leur eut montré les bœufs bien nourris tirer de lourdes charrettes, un des chefs lui fit cette observation :

— Nous ne demandons qu'à employer des charrettes ; mais les artisans indigènes sont incapables de les faire et de les réparer.

En effet, la création d'une école professionnelle d'artisanat rural s'impose à Ouagadougou, comme elle s'impose dans tous les gros centres agricoles : il en faudrait au moins deux pour la Haute-Côte d'Ivoire. Les forgerons du pays ne savent pas faire des roues.

Le directeur de la ferme a pu aussi montrer le gros avantage que la terre tire d'une culture de pois d'Angole qui enrichit le sol par l'humus que procurent ses feuilles tombées et par ses racines qui, en pourrissant, favorisent l'infiltration de l'eau et retardent la sécheresse.

Non seulement les indigènes sont formés à une meilleure technique agricole par la visite des fermes expérimentales, mais chaque cercle dispose d'un personnel de contrôleurs et de moniteurs agricoles qui sont chargés de visiter les cultures, de prospecter les terrains, de conseiller les travailleurs : ils sont très peu nombreux d'ailleurs : 35 Européens et 86 indigènes pour toute la colonie.

Il y a pourtant une chose qu'on n'arrive pas à s'expliquer, ni à excuser : c'est l'insuffisance du service vétérinaire.

Quand je suis passé à Ouagadougou, le vétérinaire européen était en congé. Il ne restait pour tout ce nombreux cheptel que deux vétérinaires auxiliaires indigènes.

Comparez cette situation à celle de l'Office du Niger qui, pour le casier de Kokry, où il n'y a que 6.000 animaux, dispose des services de deux ou trois vétérinaires européens et six vétérinaires indigènes.

Il y a des parents pauvres en A. O. F., ceux qui paient. Il y a des privilégiés qu'on ne s'explique pas.

En tout cas, j'éprouve plus d'admiration pour ceux qui réalisent avec des moyens financiers infimes que ceux qui échouent malgré les sommes énormes mises à leur disposition.

*
* *

Quand l'administrateur a conseillé à l'indigène de faire du coton, de l'arachide, du karité, il faut que l'écoulement de ces produits soit assuré.

Or, il n'y a pas de fleuves navigables dans cette région, qui se trouve à 1.200 kilomètres en moyenne de la mer.

Les produits doivent donc être évacués par la route ou la voie ferrée.

Le réseau routier de la Haute-Côte d'Ivoire, établi sur un fonds de latérite, ressemble assez à celui du Soudan, c'est-à-dire qu'il est convenable : une voiture de tourisme peut garantir sur les routes importantes une moyenne de 50 à l'heure. Ceci pendant la période sèche.

Durant l'hivernage, beaucoup de ces routes sont coupées par les fleuves débordant qui enlèvent les ponts en bois.

De là l'urgence de la construction d'ouvrages maçonnés. La Côte d'Ivoire fait à ce sujet un très gros effort. Bientôt, tous les grands fleuves seront traversés sur des ponts en dur et les bacs dangereux ou qui font perdre du temps auront disparu.

Pour mesurer l'effort accompli, il suffit de se rappeler qu'avant notre installation en Afrique, l'indigène ne connaissait que la piste, le sentier étroit qui serpente à travers la brousse, le marécage ou la forêt, qui traverse à gué la rivière, avec des digues rares, pas de pont, sauf un arbre abattu en travers.

Le réseau routier de la Côte d'Ivoire comprend 10.000 kilomètres de voies diverses ; pour son équipement et son entretien, le budget local inscrit un crédit de 17 millions de francs ; le chiffre est trop lourd et trop faible à la fois. Ses besoins sont immenses et les moyens trop limités.

Au point de vue ferroviaire, il faut reconnaître de même qu'un gros effort a été réalisé en A. O. F.

En France, lorsqu'une région est riche, un groupe financier prend l'initiative de la création d'une voie ferrée pour en écouler les produits, car l'affaire est rentable.

En A. O. F., le problème financier se pose autrement, car au départ, l'affaire ne sera pas rentable.

Le chemin de fer ne peut pas attendre le développement économique, il doit le précéder, il doit le créer.

Le chemin de fer a accompagné la pénétration militaire. Il l'a facilitée, il doit continuer à la soutenir. Aussi les raisons politiques valent-elles lorsqu'il s'agit d'un projet de prolongement nouveau.

Le réseau ferré de l'A. O. F. s'organise méthodiquement.

Si on regarde une carte de notre groupe aofien, on remarque d'abord une longue ligne médiane de 1.288 kilomètres allant de Dakar à Koulikoro, sur le Niger, d'où se détachent quelques menues branches.

Vers cette ligne dorsale, on voit s'étirer, venant de l'Océan et du golfe de Guinée au sud, une première ligne de 660 kilomètres traversant la Guinée : c'est le Conakri-Niger.

Une deuxième ligne, de 796 kilomètres, traversant la Côte d'Ivoire d'Abidjan à Bobo-Dioulasso.

Une troisième ligne, de 280 kilomètres, de Lomé à Blittah.

Enfin, une quatrième ligne, de 438 kilomètres, allant de Cotonou à Parakou.

Toutes ces lignes un jour rejoindront le Dakar-Niger, prolongé lui-même de Segou à Niamey.

L'A. O. F., active et productrice, aura ainsi un réseau bien articulé aux débouchés rapides vers l'océan.

M. Mandel a décidé de réaliser rapidement la promesse faite par un de ses prédécesseurs au Moroh-Naba, c'est-à-dire de prolonger la voie Abidjan-Bobo jusqu'à Ouagadougou.

L'adjudication d'un premier tronçon d'environ 100 kilomètres a été faite. Le premier rail a été posé le 11 janvier 1939, en présence de M. Mondon, gouverneur de la colonie, et du Moroh-Naba, qui serrèrent chacun une éclisse, au milieu d'une affluence enthousiaste. M. Levy, chef du service des travaux publics de la colonie, souligna dans son discours l'importance de l'œuvre entreprise. « Les plus optimistes prévisions ne manqueront pas d'être dépassées, dit-il, par ce pays Mossi dont la densité de la population est unique en Afrique noire et dont les virtualités sont insoupçonnées. »

On a critiqué dans certains milieux le prolongement de cette voie ferrée vers Ouagadougou.

S'ils avaient été présents à l'audience que m'accorda, à Ouagadougou, le 10 décembre, le Moroh-Naba, ils auraient compris que ce tronçon ne pouvait plus être différé. Il me déclara, en effet, que la construction du chemin de fer Bobo-Ouaga était ce à quoi il tenait le plus. « D'ailleurs, le ministre l'a promis et la France ne peut pas mentir. »

Le Moroh-Naba attend de ce chemin de fer des facilités accrues pour l'évacuation des produits de son pays, surtout l'arachide et le beurre de karité, le miel et la cire d'abeilles, le kapok, ce qui doit amener l'aisance parmi ses sujets.

La construction de ce tronçon Bobo-Ouaga est nécessitée en outre par la question de la main-d'œuvre dont la Basse Côte d'Ivoire a besoin, et pour maintenir son intense développement économique.

Chaque année, en effet, environ quatre vingt mille jeunes Mossis émigrent de leur pays surpeuplé pour aller travailler en Gold Coast anglaise, où ils trouvent des compatriotes installés, de gros salaires et l'exemption de l'impôt. Les grandes routes commerciales d'avant la conquête qui traversaient le pays noir, se dirigent toutes vers la Gold Coast, voie d'évacuation du sel et du poisson salé vers le sud, de la noix de kola vers le nord.

Or la Basse Côte d'Ivoire a besoin de cette main-d'œuvre, condition de sa prospérité. Cette question de la main-d'œuvre a été à l'origine du rattachement, en 1932, du pays mossi à la colonie de la Côte d'Ivoire.

Les relations de la Haute Côte avec la Basse Côte sont factices, non naturelles. Le chemin de fer nouveau seul pourra souder intimement ces deux régions si différentes à tous les points de vue : soudure qui importe grandement, je l'ai observé sur place, à l'intérêt bien compris de notre colonisation.

Quand la voie sera terminée, la Basse Côte, qui traite désormais avec humanité ses travailleurs des chantiers et des plantations, sera certaine d'avoir toujours à sa disposition la main-d'œuvre nécessaire.

La population mossi, d'autre part, sera assurée de tirer dans la Basse Côte un appoint sérieux de revenus : 400 à 600 francs par travailleur émigré, soit dix millions, pour améliorer ses conditions d'existence, l'assurer définitivement contre toute menace de disette et lui permettre même de devenir un client important de notre industrie métropolitaine.

D'ailleurs, les Mossis tiennent tant à leur chemin de fer que le Moroh-Naba a pu déclarer que si on voulait, il pourrait fournir gratuitement la main-d'œuvre nécessaire à sa construction.

J'ai vu moi-même avec quelle ardeur enthousiaste travaillaient les Mossis occupés à construire la route qui doit servir au transport des matériaux nécessaires au chemin de fer.

Sans doute, la dépense semble devoir être assez forte : 250 à 300 millions, d'après les estimations officielles. Le chiffre est discuté. Il sera moins dépassé si on fait vite.

Le prestige de la France est engagé en tout cas dans cette réalisation.

IV. — La foire-exposition de Bobo-Dioulasso du 10 au 17 janvier 1939 (*La République*, 6 mai 1939)

DEPUIS l'année 1888 où le lieutenant Binger visitait Bobo-Dioulasso, la capitale des Bobos a subi de nombreuses transformations. Les commandants du cercle ont construit des bâtiments modernes, loti des terrains nouveaux pour les indigènes, élevé des quartiers aérés où les arbres commencent à ombrager de larges avenues. Un ruisseau presque à sec promène ses lacets entre la vieille ville et la ville neuve.

Le souvenir du vieux village tel que l'a vu Binger n'a pas tout à fait disparu. La pioche du démolisseur y ouvre des rues nouvelles. Elle découvre en même temps ces sous-sols sordides, véritables coupe gorge, où les victimes disparaissaient nombreuses, offertes aux fétiches courroucés.

Bobo compte aujourd'hui plus de dix mille indigènes et quelques centaines d'Européens. Il y a deux bons hôtels.

Tête de ligne du chemin de fer Bobo-Abidjan, qui doit être prolongé vers Ouagadougou, Bobo voit affluer les camions qui amènent des régions de l'Est des marchandises : arachides, karité, kapok, et la main-d'œuvre descendant vers la Basse-Côte d'Ivoire.

C'est cette situation de plaque tournante de la Côte d'Ivoire qui a valu à Bobo d'être choisi comme le siège de l'Exposition 1939 de la Côte d'Ivoire.

*
* * *

L'organisation en fut confiée à l'administrateur supérieur de la Haute-Côte d'Ivoire, M. Louveau, qui avait déjà réussi une magnifique exposition à Kaolack en 1936. Son jeune adjoint aux affaires économiques, M. Raynaud, se dévoua à sa tâche avec une intelligence remarquable.

Cette foire-exposition, ouverte le 10 janvier 1939, ferma ses portes le 17.

Elle offrit un raccourci saisissant non seulement des productions, mais de toute la vie indigène en Côte d'Ivoire.

Au lieu de laisser chaque cercle agir à sa fantaisie et risquer ainsi de n'offrir au visiteur qu'une répétition à 20 exemplaires d'un même tableau, chaque cercle fut chargé de la présentation d'un produit important, sa principale spécialité.

Ainsi le Baoulé exposa le coton ; Indénié, le cacao ; Bassam, le café ; Ouagadougou, le karité ; les Lagunes, la banane, etc.

En résumé, une visite à la foire-exposition permet une connaissance rapide et complète des productions, des mœurs et des habitudes des indigènes de toute la Côte d'Ivoire.

Les cercles ne se sont pas contentés d'édifier et de garnir un pavillon de leur production, ils ont construit une habitation type, une soukhala où vécut pendant la durée de l'exposition une famille originaire du cercle.

J'en ai visité quelques-unes : elles sont vraies et respectent le capharnaüm incroyable que forment les demeures de certains chefs indigènes telles que je les ai rencontrées dans la brousse, où les réduits se sont ajoutés aux réduits selon les besoins de logements d'une femme ou d'un ménage nouveau.

Toute la vie économique, toute la vie sociale, toute la vie artisanale et artistique de la Côte d'Ivoire y fut représentée : ce qui permit au visiteur de pénétrer, au moins sur le seuil des mystérieuses croyances et pratiques religieuses de ces populations en grande majorité fétichistes.

Les panneaux extérieurs du pavillon central furent décorés de fresques artistiques par les élèves de M. Combes, directeur de l'École d'art indigène de [Bingerville](#). On se souvient du succès de son élève Seri, sculpteur, à l'Exposition coloniale de Paris.

On y exposait des objets rares et de grande valeur. Les productions de l'artisanat moyen [*sic* : aofien ?] étaient offertes en vente dans le pavillon de Korhogo.

La Côte d'Ivoire offre deux centres très importants d'art indigène : le centre Senoufo, autour de Korhogo, et le centre Baoulé, autour de Bouaké.

Les statuettes et masques, les souvenirs africains qu'on trouve un peu partout dans les maisons parisiennes spécialisées en articles coloniaux sont loin, bien qu'inspirés par le style sénoufo, d'avoir la délicatesse de certaines statuettes sculptées par l'artisan local.

On connaît ce type de la statuette sénoufo fixé par la tradition : prognathisme accentué, cheveux disposés en casque, ventre proéminent, longs bras aux extrémités lourdes reposant sur la partie supérieure des cuisses : tout l'art consiste à ne pas tomber dans le grotesque ; on conçoit que ce n'est pas facile.

Chez les Sénoufos, on trouve également des masques de belle qualité, en bois, quelques-uns en cuivre ; des bâtons de danse ornés de tête d'antilopes, des sièges supportés par des personnages debout, des urnes supportées par une figure humaine assise ayant un oiseau sur la tête, des cuillers ornées de têtes d'hommes ou d'animaux, etc.

Les artisans sénoufos sont surpassés par leurs voisins du sud, les Baoulés.

Le Baoulé a un art religieux très développé et des statues nombreuses de dieux, de génies, de démons ; entre autres le Kaka Guié, masque de bœuf à 2 ou 3 cornes dont une ne sert que la nuit et dont la vue est interdite aux femmes ; le Gbékré, créature fabuleuse à corps d'homme et à tête de singe qui porte une coupe où le croyant dépose un œuf ; le Kouamnanbo, génie de l'agriculture, à masque de taureau.

Figures de dieux, figures d'ancêtres ou statuettes données aux jeunes filles comme poupées, il y en a beaucoup qui ont une valeur artistique remarquable, étonnante même : style léger, élégant, bois finement poli, personnages sveltes aux traits fins, proportions anatomiques plus normales que dans tout autre art nègre où la tête est toujours trop grosse, étude soignée des mains, des pieds, du détail des doigts et des ongles ; tout cela dénote chez l'artiste baoulé un souci très rare de la réalité et a créé un art personnel digne de retenir l'attention de l'amateur.

Il serait grand temps, me disait M. Combes, directeur de l'École artisanale de Bingerville, de créer un musée pour sauver toutes ces collections, ces documents uniques qui sont écumés peu à peu, surtout par des étrangers. Ils constituent cependant une richesse pour le pays qui n'est pas à négliger. Puissent les pouvoirs publics s'en émouvoir et décider de la création de ce musée.

Quand je passais à Man, on me signalait une mission belge en quête de pièces rares pour des musées.

L'exposition-foire de Bobo méritait donc de retenir l'attention de l'artiste amateur autant que de l'économiste.

Ce fut une magnifique réussite, comme le reconnut le chef commissionner Jones, commandant les provinces du Nord de la Gold Coast, qui assistait à l'inauguration.

Dans son discours, M. Louveau rappelait avec fierté que les exportations de la Côte d'Ivoire s'accroissent en quantité et en qualité à un rythme rapide, puisque, en cinq ans, de 70.000 tonnes en 1932, elles ont atteint 222.000 tonnes en 1937 ; de même — et ceci prouve l'enrichissement et l'équipement de cette partie de l'A.O.F. —, les importations sont passées en cinq ans de 38.000 tonnes à 122.000 tonnes.

Partout, disait-il dans sa conclusion, nous voyons surgir des dispensaires, édifier des centres zootechniques, se construire des routes, de nouvelles zones s'ouvrir à la civilisation où s'améliorent constamment les conditions de vie de tous.

Toutes ces réalisations, dans le domaine économique comme dans le domaine social, n'ont pu porter leurs fruits que grâce à l'atmosphère d'union, d'entente étroite dans le travail qui règne entre tous les éléments actifs de la population.

*
* *

Du discours prononcé par M. Mondon, gouverneur de la Côte d'Ivoire, à l'intelligente activité de qui il faut rapporter la plus grande partie du progrès réalisé, nous extrayons ces quelques précisions sur l'activité de la colonie :

À bien des postes, nos exportations, déclarait-il, nos exportations ont dépassé en 1938 celles de 1937 qui était déjà une année record.

Les exportations de cacao ont passé de 48.000 à 52.000 tonnes ; celles de café de 10 à 14.000 tonnes ; de bananes de 8.000 à 12.000 tonnes ; celles de coton de 2.200 à 2.800 tonnes...

Seuls les bois sont en sensible diminution à cause d'une situation mondiale du marché.

Aux importations, c'est le même bilan, révélateur d'une activité qui s'affirme.

M. Mondon se félicitait ensuite avec raison d'avoir demandé la création d'un commandement supérieur des six cercles de l'ancienne Haute-Volta « pour obtenir un regroupement logique. disait-il, des éléments d'un même bassin économique » et Il rendait un hommage mérité au premier administrateur supérieur de la Haute-Côte, M. Louveau, dont « l'action en un an a transformé le pays ».

Le cortège officiel parcourant les stands fut reçu à l'entrée du palais mossi par le Morho Naba qui tint, en un solennel discours, à dire toute la gratitude de ses sujets envers la France pour son action bienfaisante.

La conclusion fut un acte de dévouement absolu à l'égard de notre pays qui « ne fait pas de différence entre ses enfants noirs et ses enfants blancs... »

Nous connaissons au contraire, et cela se sait même chez nous, dans nos villages, qu'il en va tout autrement dans d'autres pays qui voudraient s'approprier des colonies pour exploiter les indigènes.

Que ces pays-là ne nourrissent aucune illusion. Nous saurions leur riposter durement. Mon pays, et sans doute l'Afrique entière, se lèverait comme un seul homme pour défendre notre patrie, la France, et pour défendre en même temps tous les bienfaits dont elle nous a comblés, parce que la France a fait pour les noirs ce qu'aucun autre pays n'a fait, parce qu'elle n'humilie personne et qu'elle donne à tous les Africains conscience de leur dignité d'homme.

Quand on connaît la haute autorité et l'énorme prestige dont jouit le grand chef mossi, on comprend la profonde impression que fit cette déclaration sur toute la foule indigène assemblée à l'entour.

Ce fut un délire d'enthousiasme l'après-midi lorsque, en grande pompe, fut remise au Morho Naba la cravate se commandeur de la Légion d'honneur que vient de lui accorder M. Mandel.

*
* *

Pendant les sept jours que dura la foire, ce fut une foule bruyante qui parcourait les pavillons, contemplait « l'eau qui saute », acclamait les feux d'artifice du soir, assistait aux fameux ses danses du feu de Man. aux exhibitions des trembleurs lobis, aux représentations des clowns de Danané.

J'ai eu l'occasion de voir à Danané même ces deux clowns extraordinaires dont les mimiques expressives, le sens de la farce les classeraient parmi les meilleurs clowns du monde ; véritable révélation d'un génie étonnant chez des êtres aussi frustes.

Un incendie, la veille de la clôture, détruisit plusieurs pavillons, dont celui du commerce, mais ne fut pas le désastre dont parla une partie de la presse française. Dès le soir, l'emplacement était déblayé et nettoyé et les dernières manifestations artistiques, comme celle du théâtre d'art indigène de Bingerville, n'eurent pas à souffrir de ce fâcheux contretemps, dû à l'imprudence de deux gardiens.

J'ai beaucoup regretté que l'itinéraire que je m'étais fixé ne me permit point d'attendre à Bobo l'ouverture de l'exposition. Et les lettres que j'ai reçues depuis des administrateurs et du gouverneur présents à l'inauguration ont aggravé encore mes regrets.

L'exposition-foire de Bobo-Dioulasso, du 10 au 17 janvier 1939, a été une magnifique manifestation de la vitalité de cette colonie de la Côte d'Ivoire qui, sous la direction intelligente de son gouverneur, M. Mondon, grâce à l'esprit d'entreprise des colons et à la collaboration dévouée des autorités indigènes, avec nos administrateurs français, suit à pas de géant sa marche rapide vers une prospérité dont il est difficile encore de tracer les limites, lesquelles paraissent infinies.

Pourvu qu'on ne persévère pas dans l'impardonnable erreur de la spolier de ses réserves d'argent, fruit d'un labeur opiniâtre, et de main-d'œuvre, condition de son rendement, au profit d'autres régions plus avides mais moins fécondes.

V. — La zone cotonnière de Bobo à Bouaké (*La République*, 8 mai 1939)

LE 12 décembre à 9 heures du matin, je quittai Bobo-Dioulasso pour descendre à Bouaké. Pendant les 200 premiers kilomètres, le paysage reste soudanais. La savane, noyée dans une brume violacée, est d'un charme rare.

Tout à coup, vers la droite, se présente à perte de vue une immense plantation de sisal. La « Sisalia » de la [Société de culture de Diakandapé](#) occupe une superficie de 800 hectares donnant un rendement de 375 tonnes.

De 350 à 400 manœuvres sont occupés sur les terres, au salaire de 2 fr. à 2 fr. 50 par jour, nourris, logés et soignés. À raison de 5.000 pieds à l'hectare, cela fait quatre millions de pieds à entretenir.

Le sisal sert à la fabrication de tous les cordages de la marine, car la fibre est imputrescible à l'eau de mer. Malgré le prix de vente de 2.800 fr. la tonne en France, cette culture ne rapporte pas. Sans l'énormité des capitaux investis : 800 millions pour 800 hectares, la société abandonnerait. Il faudrait pouvoir tisser à la colonie.

On essaie de distiller le sisal qui fournirait un carburant national économique pour l'A.O.F.

Le directeur, M. Hannequart, se plaint qu'on ne protège pas assez les planteurs de sisal. La France, dit-il consomme 30.000 tonnes de sial. Les colonies ne lui en procurent encore que 7.000. Ajoutez que le sisal ne rapporte qu'après la quatrième année.

Dans le lointain se dressent les hauteurs de Komono (1.400 mètres) où prennent naissance la Comoë et le Bandama.

Les falaises latéritiques sont couronnées de palmiers rôniers ; les Gouins Turkas sont très habiles à tirer l'huile de palme sans tuer les arbres.

De nombreuses cascades tombent des hauteurs ; la plus remarquable est celle de Banfora, où la rivière de la Comoë fait une chute de 60 mètres de hauteur en trois étages. On pourrait utiliser cette chute pour une production de force hydraulique.

La Société de prévoyance de Banfora a créé une exploitation rizicole modèle de 100 hectares le long de la rivière de Banfora. Le rendement est très intéressant : 1.100 tonne en moyenne à l'hectare. On a obtenu deux tonnes et demi dans certaines régions. Les variétés cultivées sont des riz lents de 210 jours en moyenne. [La densité] de la population est de 50 habitants au kilomètre carré. Tous les colons installés sont venus librement, ils travaillent en conservant leurs costumes et leurs usages.

*
* * *

À l'entrée de Banfora, la route est barrée par un cordon sanitaire : [il faut un] laissez-passer médical. Il y a la fièvre jaune dans les environs.

Ce qui est remarquable, c'est le nombre de manguiers qu'on aperçoit à l'entrée, à l'entour et à l'intérieur du village. Banfora a une station expérimentale d'arbres fruitiers destinés à la région voltaïque.

À mesure que, de Banfora, nous descendons vers le sud, la végétation deviendra plus verdoyante, les arbres gagneront en diamètre et en hauteur, la température deviendra plus agréable, de l'eau courante remplira les bas fonds.

Aucun obstacle ne vient plus arrêter la pénétration des effluves océaniques, la saison sèche ne dure plus que quatre mois par an. Nous allons entrer dans la zone du coton.

De chaque côté de la route, sur une vingtaine de kilomètres, des kapokiers donnent l'illusion d'une route de France. Malheureusement, ce sont des plantations de kapokiers du Togo, très peu résistants à cette latitude ; les kapokiers indigènes sont beaucoup plus rustiques et leur fibre est plus soyeuse.

À Ferkessedougou, il y a une ferme cotonnière administrative, créée en 1928. Elle est chargée de la sélection et de la vulgarisation du coton Budi, en provenance de l'Inde anglaise, mais introduit au Soudan et qui paraît devoir avantageusement remplacer dans la région la variété indigène. Le rendement est de 300 kilos à l'hectare, les fibres ont une longueur de 26 à 28 millimètres.

*
* * *

Nous avons téléphoné au campement hôtel de Ferkessedougou pour qu'un déjeuner nous fût préparé pour midi. Le cuisinier est Senoufo ; c'est la race, qui domine en cette région. Il nous a préparé une omelette et un poulet. Pour 5 francs par tête, nous faisons un repas convenable. L'administrateur de la subdivision, M. Tonnens, est venu nous saluer pendant le déjeuner.

Nous apprenons qu'il n'y a pas une seule école dans sa subdivision.

À Katiola, chef lieu de la prochaine subdivision, l'administrateur nous fera la même doléance.

Pas une seule école de Banfora à Bouaké.

C'est une des seules critiques que nous trouvons à faire ; on a trop longtemps négligé l'enseignement en Côte d'Ivoire, M. le gouverneur Mondon essaie de porter remède à cette insuffisance très préjudiciable à l'influence française. La situation qu'il a trouvée était vraiment déplorable.

Même à Bouaké, gros centre de 4.000 habitants, nous trouverons l'école installée dans un bâtiment en paille lamentable. M. Mondon vient de m'écrire qu'il a donné des ordres pour qu'on en construise une nouvelle immédiatement.

*
* *

À 15 kilomètres de Ferkessedougou, nous traversons [la sisaleraie de M. de Chanaud](#), créée en 1924 : 4.000 hectares, 4 millions de pieds, production annuelle 600 tonnes. La plantation s'étend sur 7 kilomètres de long et 17 kilomètres de large, le long de la voie ferrée.

M. de Chanaud, que je rencontrai quelques jours plus tard à la réunion de la chambre de commerce d'Abidjan, me disait qu'il n'est plus possible de nouer les deux bouts avec le sisal. Il confirmait ainsi les déclarations du directeur de la « sisalia » de Bobo.

Il a investi 6 millions dans cette affaire. S'il n'avait pas installé à côté de sa plantation une usine à savon à partir de l'huile de palme, qui produit 35 millions [sic : 35.000] de tonnes par an, il n'arriverait pas à vivre.

Une taxe de deux pour cent est imposée sur son savon, c'est la taxe de consommation qui charge tous les produits en A.O.F., égale à la taxe d'importation imposée sur les produits identiques de provenance française. On ne veut pas que l'industrie locale soit avantagée par rapport à l'industrie métropolitaine.

Ce n'est pas la raison, me dit M. le gouverneur Mondon, à qui je faisais part des doléances des planteurs de sisal : « Nous faisons payer aux produits locaux une taxe équivalente à la taxe supportée par les articles manufacturés d'importation française parce que ce produit nous est nécessaire pour équilibrer notre budget. »

Quoi qu'il en soit, les planteurs de sisal ne sont pas satisfaits.

*
* *

La route continue, parallèle à la voie ferrée qu'elle coupe à plusieurs reprises par des passages à niveau en dos d'âne dangereux pour les ressorts.

Elle paraît beaucoup moins bonne que dans les cercles précédents.

Après avoir contourné pendant cinq kilomètres le rocher dénudé de Niangbo, elle vire au dessus de deux marigots et traverse pendant 40 kilomètres une région dont les ruisseaux, transformés en torrents pendant la saison des pluies, ont raviné profondément les chemins et emporté les ponts.

L'administrateur de la subdivision de Katiola, dont dépend cette partie de la route, se plaint de la lourde charge que représente pour ses administrés l'entretien de cette route : 20.000 francs par an et le travail de 7.000 prestataires. Il y a 103 ouvrages de franchissement à construire, à entretenir, à remplacer, dont le coût est évalué à 230.000 francs.

Nous allions traverser Katiola sans nous arrêter, car l'heure avançait et il nous restait plus de 50 kilomètres à faire avant la nuit. Mais le service sanitaire nous força de stopper : la fièvre jaune avait été signalée au village.

Quand il y a la fièvre jaune, il est interdit à quiconque de sortir la nuit de la région où elle a été signalée.

L'administrateur, M. Not, insista pour que nous visitions les poteries de Katiola, célèbres dans toute l'Afrique occidentale.

Les ouvrières sont uniquement des femmes qui les façonnent à la main avec du kaolin presque dur, sans grain. Les poteries sont assemblées autour d'un feu de bois et cuisent ainsi pendant quelques heures. Elles sont loin d'avoir la résistance d'une poterie cuite au four. Elles sont même si fragiles qu'il est presque inutile d'acheter un vase s'il doit voyager dans un emballage quelconque, il ne résiste pas. J'en ai fait la triste expérience : deux gargoulettes que j'avais achetées sont arrivées dans un piteux état.

Katiola, qui compte 6.000 habitants, est le centre d'une importante mission catholique : un vicaire apostolique, 5 pères des Missions africaines de Lyon et 4 religieuses venues de Menton.

Il y a une belle et grande église, une petite école de cinq classes avec 115 élèves garçons et 30 élèves filles, on y prépare au certificat d'études ; on trouve de leurs anciens élèves parmi les fonctionnaires indigènes de l'administration et des chemins de fer.

Ce sont les pères Blancs d'Alger que j'ai rencontrés au Soudan et en Haute Côte d'Ivoire, les Missions africaines évangélisant la Basse Côte. Ce sont les Pères du Saint Esprit que je rencontrerai à l'ouest.

En général, les populations islamisées sont réfractaires au catéchisme. Les populations fétichistes sont plus sensibles à l'évangélisation. Dans la région d'Abidjan, il y a de huit à dix mille catholiques.

Le principal obstacle à la conversion, surtout chez les hommes, est la polygamie, qui est le régime du droit commun dans toute l'Afrique, polygamie illimitée en principe chez les animistes, polygamie limitée à quatre femmes légitimes chez les islamisés. De toute façon, la monogamie n'est pratiquée que faute de ressources pour le règlement de la dot ou l'entretien du nouveau ménage.

C'est cette faculté laissée à tout homme d'avoir plusieurs épouses qui supprime totalement en Afrique le salariat de la femme. Nulle part, sauf de très rares exceptions en ville, où l'individualisme européen a exercé son influence, l'on ne rencontre de femmes servantes ou bonnes.

Tout le service est assuré dans les hôtels, campements, cafés, maisons particulières par des hommes, des « boys » comme on les appelle. Car la « jeune fille » après quinze ou dix-huit ans, ça ne se rencontre plus nulle part ; à cet âge, on est mariée et on travaille chez soi, soignant les enfants, pilant le mil, entretenant le jardin particulier où se cultivent les piments, le tabac et les petits légumes nécessaires au ménage.

*
* *

Cette région, habitat des Tagouamas, branche de la race Senoufo, était autrefois très peuplée. Elle compte encore environ 10 habitants au kilomètre carré. Mais les traditions locales rapportent les horreurs des déprédations commises par Samory, refoulé de la Haute-Côte.

Il est presque impropre désormais de désigner par le mot « noirs » les indigènes que nous allons rencontrer vers la forêt.

La couleur de la peau a tendance à rappeler le café au lait plutôt que le cirage, comme chez les Ouolofs du Sénégal. Même les tribus côtières des lagunes offrent de nombreux spécimens de peaux presque rouges.

Il y a de même une modification nettement perceptible dans la forme du corps et de la taille : le Soudanais, même le Voltaïque, est généralement élancé, maigre, avec des jambes sans muscles ; l'homme de la forêt est plus petit, plus trapu ; il se déplace moins, il mange mieux, il trouve en toutes saisons de ces grosses bananes sauvages que

la femme va cueillir à proximité et qu'elle fait griller sur des braises ; elles ont la forme, mais non le goût du fruit si recherché par les enfants de la métropole.

La nuit tombe. Le ciel chargé d'éclairs nous rappelle que nous quittons les terres assoiffées. Bouaké n'a pas un mois de l'année sans pluie et reçoit 1 mètre 30 de pluie par an.

Bâtie dans une avancée de la savane, elle sent la menace de la sécheresse provoquée par le déboisement déraisonnable ; elle reçoit 15 cm. d'eau en moins que Daloa, qui n'est que légèrement plus au sud mais plus en forêt.

Le rideau de la nuit se pique de lumières. Un garde indigène fait de grands gestes au milieu de la route. M. l'administrateur en chef Lacoste nous attend au café où je retrouve mes collègues, Naudin, Émile Perrin et Gérente, qui étaient descendus directement vers Bouaké par Korhogo, avec M. d'Aubreville, inspecteur général des forêts de l'A. O. F.

VI. — De Bouaké à Abidjan à travers la forêt (*La République*, 9 mai 1939)

BOUAKÉ, chef-lieu d'un cercle de 325.000 habitants, compte environ 4.000 habitants dont 200 Européens. C'est le centre cotonnier le plus important de l'A.O.F. : il produit, en effet, 4.000 tonnes de coton brut. L'ensemble de la Côte d'Ivoire n'exporte qu'environ 6.000 tonnes de coton non égrené. Il faut ramener au tiers environ de ces chiffres pour connaître la quantité de coton fibre.

Aussi le Service d'agriculture de la Côte d'Ivoire a-t-il créé à Bouaké une ferme cotonnière de 20 hectares spécialement chargée de la sélection et de la multiplication d'un coton s'accommodant particulièrement de la climatologie de la Moyenne Côte : le coton Ishan introduit de Nigeria il y a sept ou huit ans.

Le directeur, M. Korol, d'origine ukrainienne, est ancien élève de l'École d'agriculture de Montpellier. Avec de la fumure de bœufs, il est arrivé à une production de 300 kilos d'Ishan brut à l'hectare : l'indigène, sans aide, produit de 200 à 250 kilos.

La ferme-école prépare également des moniteurs chargés de prospecter les terres favorables et de diriger les façons culturales afin d'améliorer le rendement.

La formation de moniteurs agricoles spécialisés est essentielle. Trop souvent, des moniteurs ont été engagés par l'administration sans aucune vérification de leur compétence technique. Il y en a eu qui étaient envoyés dans la brousse pour diriger les planteurs de coton sans avoir jamais vu du coton.

À ce sujet, nous avons été amenés à constater que de nombreux agents techniques, surtout agricoles, étaient des étrangers ou des naturalisés de fraîche date. Ne serait-il pas possible de réserver le plus grand nombre d'emplois disponibles aux jeunes ménages français qui désirent servir dans la colonie ? Ce n'est d'ailleurs pas l'administration seule mais la plupart des maisons de commerce qui semblent donner la préférence pour les emplois contractuels aux étrangers. J'ai été saisi à ce sujet de nombreuses doléances de la part de nos compatriotes rencontrés en A.O.F.

Il y a de grosses sociétés commerciales qui ont 80 pour cent d'étrangers parmi leur personnel. Qu'arriverait-il en cas de mobilisation ? Toute l'activité économique du pays serait entre des mains étrangères.

La ferme fait aussi de l'élevage de porcins car la population étant fétichiste, n'a pas pour le porc la répugnance des musulmans à qui le Coran interdit d'en manger. Malheureusement, les crédits sont très parcimonieusement accordés : les fonds métropolitains du coton ignorent ces expériences fécondes faites par des techniciens éprouvés mais qui ne savent pas jeter du sable aux yeux et entretenir leur popularité.

*
* *

Bouaké s'enorgueillit d'une filature de coton. La [Société Gonfreville et Cie](#) a, en effet, installé une usine d'égrenage qui traite 3.500 tonnes de coton brut dont une partie est absorbée par le marché indigène et une partie par la filature de la société qui compte 1.800 broches et fabrique 75 tonnes de fil écriu en moyenne annuelle. Le tissage de la société fabrique environ 1.500 kilos de tissus pour l'usage des indigènes.

*
* *

Pour un cercle de cette importance économique, il y a en tout six fonctionnaires européens.

Si encore on laissait ces fonctionnaires faire leur travail, mais même les médecins sont tellement chargés de paperasseries qu'ils ne peuvent que difficilement s'occuper des malades : l'un d'entre eux me disait que chaque mois, il devait consacrer dix jours à son bureau pour remplir les questionnaires et rédiger les rapports qu'on exigeait de lui, comme de ses collègues. Les services centraux, pour justifier leur existence assise, rendent la vie impossible à ces fonctionnaires des services actifs.

Un administrateur de cercle a au moins trois heures par jour à passer au bureau.

Le 14 décembre, vers 11 heures du soir, je rentrais avec M. Lacoste d'une visite chez un commerçant important que j'avais désiré entretenir des conditions d'existence du commerce local. Il y avait encore de la lumière dans les bureaux du cercle et j'entendais le tapotement rapide de plusieurs machines à écrire.

— On travaille bien tard chez vous, dis-je à l'administrateur.

— Il le faut bien. Le procureur fait appel de la plupart des jugements que nous rendons et nous réclame un extrait du dossier : ce qui suppose parfois, pour un seul inculpé grave, vingt pages dactylographiées. Vous voyez d'ici ce que cela suppose de travail supplémentaire et nocturne pour notre greffier... Si encore on avait l'impression que les rapports qu'on nous demande servent à quelque chose d'utile ! On les reçoit là-bas, on les classe, on les compare peut-être, mais jamais aucune décision ne suit... On est encore rappelé à l'ordre et mal noté si l'envoi arrive avec quelques heures de retard.

Cela me rappelait les doléances désabusées d'un jeune administrateur, chef d'une importante subdivision de la région voltaïque, qui se plaignait de ne pouvoir, à certaines époques de gros rapports trimestriels, quitter son bureau de tout un mois. Il faut préciser que ce fonctionnaire n'avait pas d'adjoint et que son adjoint spécial, c'est-à-dire son trésorier, était en congé et n'avait pu être remplacé faute de personnel de remplacement.

Ce serait un irréparable malheur si la bureaucratie centrale décourageait les immenses bonnes volontés des « broussards » qui font la richesse de la colonie.

Avec des moyens financiers plus que modestes, ces hommes construisent des bâtiments administratifs, des marchés couverts, des dispensaires, des écoles, des stades... C'est une aberration que de vouloir les ravalier au rang des ronds-de-cuir.

*
* *

Je quittai Bouaké le 15 décembre au matin. Les 100 premiers kilomètres furent parcourus à une allure raisonnable : la route était bien roulante, ombragée de kapokiers, mais le très grand nombre de chèvres et de cochons qui circulaient au travers retardaient sérieusement notre vitesse.

La signalisation est bonne. Le touriste est heureux, quand il traverse un village, de connaître la race qui l'habite et la distance du chef-lieu. À un carrefour, des travailleurs ont sculpté des fétiches. C'est une pratique des Birefords de Gaoua. Ces fétiches doivent protéger les voyageurs contre les accidents de la route.

La route devient mauvaise dès la sortie du cercle de Bouaké. On traverse un coin de forêt aux chemins défoncés.

Le paysage est légèrement accidenté : de nombreuses collines plantées de citronnelles dressent leur masse jaunie. Un écriteau indique qu'à quelques kilomètres se trouve l'usine de distillation de « lemon grass » de M. Reinach.

Voici la montagne boisée d'Apressou, très pittoresque. Au loin se dresse le pic Sui de l'Orumbo. Tout à l'entour, des pitons hérissés sur un sol tourmenté marquent l'emplacement de terrains aurifères où quelques mines sont exploitées par des orpailleurs indigènes.

De nombreux vols de pintades et de perdrix nous avertissent que nous traversons une région renommée pour la chasse à ces volatiles.

Des champs d'igname et de manioc épars bordent la route.

Je déjeune à midi et demi au campement d'Oussou, petit village, habitat de trois races différentes : Dioulos, Mossis et Baoulés, qui se refusent à obéir au même chef. Le Noir n'accepte jamais l'autorité d'un homme d'une race étrangère.

*
* *
*

On entre dans la forêt tropicale, avec son exubérance végétation, le lit des rivières caché sous la multitude de plantes rampantes aux feuilles énormes, les arbres baignant dans un marécage inextricable et lançant leurs cimes à 40 et 60 mètres de hauteur, des lianes en imposantes torsades suspendues d'une branche à l'autre.

La forêt tropicale forme dans le sud de la Côte-d'Ivoire un massif continu de 11 millions d'hectares. Elle occupe toute la zone côtière sur une profondeur de 300 kilomètres à l'ouest et à l'est et de 150 environ au centre.

On y a dénombré quelque cinq cents espèces d'arbres, parmi lesquelles deux cents fournissent des sujets de grandes dimensions.

L'acajou fut la première essence exploitée : en 1937, sur 22.000 arbres abattus, on comptait 7.000 acajous.

C'est en 1891 que s'installa le premier Européen.

En 1914, les exportations atteignaient déjà 40.000 tonnes et ne cessaient de progresser.

Le maximum fut enregistré en 1927, avec 127.000 tonnes de bois en billes ; le minimum en 1932, avec 27.000 seulement.

En 1937, les chiffres sont remontés à 81.000 tonnes.

Ils sont retombés en 1938 : les Allemands, gros importateurs, ne veulent plus payer en devises et les stocks s'entassent à Hambourg.

La situation est grave pour les producteurs forestiers de la Côte-d'Ivoire, qui ont expédié de grosses quantités et ne peuvent rentrer dans leurs fonds.

Des scieries s'installent sur la côte, les producteurs ont exporté, en 1937, 4.000 tonnes de bois débités. Ils espèrent améliorer encore le conditionnement et, par suite, leurs possibilités sur le marché français.

Malheureusement, toute médaille a un revers. L'exploitation de la forêt, longtemps faite sans souci de l'avenir, menace de devenir une dévastation et de tarir ainsi une importante source de richesses pour la colonie.

Aussi des mesures sévères ont-elles été prises par l'administration pour sauvegarder la situation.

Le service forestier de la Côte-d'Ivoire a déjà classé deux millions d'hectares de forêts et multiplie les réserves à travers tout le territoire.

Il poursuit, en outre, l'enrichissement des forêts par des plantations d'essences utiles. Des layons sont ouverts dans les parties où il n'y a que des espèces à croissance rapide, à bois tendre et sans valeur économique, et on y plante des arbres exploitables comme bois d'œuvre. On en a sélectionné une vingtaine d'espèces qui constituent une gamme très variée de bois pouvant convenir aux emplois les plus divers, depuis l'ébénisterie jusqu'aux charpentes spéciales : une des plus recherchées après l'acajou est le sipo, dont j'ai déjà pu admirer le fût magnifique, élancé droit, sans un nœud, vers la lumière.

*
* *

Pendant des heures et des heures désormais, nous roulerons sous bois. La fatigue, la chaleur étouffante, la monotonie d'une route uniformément encaissée entre deux murailles de sombres futaies que le soleil même n'arrive pas à éclairer, m'endort.

Mais on ne demeure pas longtemps assoupi sur des routes aussi cahotantes que les pistes ravinées à travers la forêt.

On traverse le Nzi sur un pont métallique. Je fais arrêter la voiture pour jouir un instant du magnifique paysage que la rivière découpe dans la forêt.

*
* *

C'est la région du cacao, dont d'immenses plantations s'intercalent au milieu des bois.

La subdivision de Tiassalé produit 2.500 tonnes de cacao sous forme de fèves séchées au soleil. La majeure partie des 52.000 tonnes exportées de la Côte-d'Ivoire provient des plantations installées de chaque côté de la route intercoloniale qui va d'Abengourou à Daloa par Agboville et Segnoa. Quelques-unes ont cent hectares d'un seul tenant.

Le cacao ne demande pas beaucoup de main-d'œuvre : l'entretien n'est difficile que jusque vers la cinquième année. Un bon arbuste donne 800 grammes à 1 kilo de cacao. La récolte est perpétuelle, sauf de février à fin avril, et l'arbre peut produire pendant trente ans.

Il faut compter 1.000 pieds à l'hectare, un hectare peut donner de 500 à 600 kilos, ce qui, à 2 fr. 35 le kilo pris sur place, laisse un bénéfice assez intéressant pour l'indigène.

*
* *

Enfin, la zone côtière ! Un casier rizicole, puis une vaste palmeraie, et c'est Dabou, chef-lieu de subdivision dont la résidence est installée dans le fort construit en 1853 par le général Faidherbe, et port important sur la lagune Ebrié. Cette escale évacue sur Abidjan et Bassam les bois divers acheminés en longs trains de billes.

À Dabou, région de savane, est installée l'École normale rurale forestière ; détail curieux, la forêt est partout, sauf à proximité de l'École forestière.

Créée en 1937, elle avait en 1938 quatre-vingts élèves, en 1939 elle en recevra cent vingt, recrutés dans les zones frontières de la Guinée, du Dahomey et de la Côte-d'Ivoire. Les études portent sur le fer et le bois, l'agriculture et l'élevage. Comment fera-

t-on, puisqu'il n'y a pas non plus de bons terrains de culture dans cette région lagunaire ? Il paraît que l'installation ne sera que provisoire. Tant mieux.

La route de Dabou à Abidjan est parallèle à la lagune, dont le miroir d'eau par échappées étincelle en paillettes d'argent sous les rais du soleil couchant. Elle traverse l'Agneby par un pont métallique, puis 9 kilomètres de terrains bas par une longue digue dite de l'Ohio, enfin, à la sortie du petit village d'Agban, grimpe sur une hauteur avant de redescendre en lacets sur Adjamé, un des quartiers indigènes d'Abidjan.

C'est par une nuit noire et une trombe d'eau aveuglante que nous traversons l'agglomération et que nous atteignons le palais du gouvernement.

Abidjan, ville de 15.000 habitants, dont un millier d'Européens, qui supportent difficilement ce climat anémiant où le degré hygrométrique ne s'éloigne guère de cent pour cent, même par les journées ensoleillées, et où le thermomètre, du 1^{er} janvier au 31 décembre, ne descend jamais au-dessous de 21 degrés la nuit, ou ne monte au dessus de 33 le jour.

Désespérante monotonie. Je passerai à Abidjan, malgré la si accueillante hospitalité du gouverneur, M. Mondon, et de M^{me} Mondon, les cinq journées les plus pénibles de toutes mes expériences africaines.

Décembre, janvier et février à Abidjan sont reconnus pour si malsains qu'on a fixé les vacances scolaires à cette saison, au lieu de juillet à octobre. Ne jamais sentir la fraîcheur d'une journée de janvier dans le Nord, comme je plains les habitants d'Abidjan.

VII. — Ce qui s'est dit à une réunion de la chambre de commerce d'Abidjan, le 18 décembre 1938

(*La République*, 10 mai 1939)

LES cinq soirs que j'ai vus tomber à Abidjan ont ressemblé au premier : ils étaient comme avalés par des orages aux éclairs fulgurants accompagnés ou non de pluie. Les matins étaient noyés d'une brume violacée que le soleil perçait difficilement, baignant les maisons blanches d'une lumière adoucie mais incapable d'éclairer les lointains boisés au delà de la lagune.

L'horizon resta toujours gris de vapeur d'eau.

La ville d'Abidjan est-elle belle ? Il n'y a guère de belles constructions en dehors du palais du Gouverneur qui a coûté 14 millions et qui est un des plus imposants monuments de l'Afrique ; les bâtiments où sont installés les services du gouvernement j sont très quelconques, de même la poste. Abidjan ne supporte pas la comparaison avec Bamako, ni même avec Conakry. Pourtant, on construit beaucoup malgré le prix des terrains, aussi bien dans le quartier indigène de Treichville que dans la ville européenne : on évalue à 51 millions la valeur des constructions entreprises en 1937. Malheureusement, le *Crédit foncier de l'Ouest-Africain*, qui avait acheté à 20 fr. le mètre les terrains de la presqu'île sur laquelle se construit la ville européenne, les revend à 100 et 200 francs sans avoir effectué aucune installation d'hygiène.

Il manque à Abidjan un service d'égouts, il manque un marché couvert.

On vient d'inaugurer, le dimanche 18 décembre, un stade de sports sur la route de Grand-Bassam : les Noirs aiment le jeu et s'amuse au ballon rond, tout comme des métropolitains.

M. l'administrateur-maire Darré nous fait remarquer le rapide développement de la ville : en deux ans le nombre des Européens est passé de 697 à près de 2.000, la population indigène a augmenté d'un tiers pendant la même période.

Le budget communal, qui prévoyait 1 million de recettes en 1936, près de 2 millions en 1937, s'est élevé à près de 3 millions en 1938, 3.250.000 francs sont prévus pour 1939. La ville ne pourra bientôt plus se suffire à elle-même.

Ce rapide développement rend insuffisants tous les services généraux et les magasins du wharf sont trop petits, les marchandises s'y entassent avec une telle absence de méthode que les sorties se font avec beaucoup de difficultés, perte de temps et colis égarés : les commerçants se plaignent de ne pouvoir disposer de leurs arrivages que quarante-huit heures après le départ d'un bateau : mauvaise organisation, mauvaise volonté ? Qu'importe la raison, le fait est regrettable.

J'ai assisté, le dimanche 18 décembre, à la réunion de la chambre de commerce d'Abidjan, où j'eus même l'occasion de prendre la parole pour assurer les membres de la société de toute l'attention que la métropole de plus en plus accordait à leur activité et à leur vie.

J'eus à cette occasion, et en des audiences que me demandèrent plusieurs commerçants, à faire une pénible constatation.

*
* *

L'industrie française ne fait pas l'effort voulu pour satisfaire la clientèle coloniale.

Les doléances que j'entendis à Abidjan, je les avais entendues à Ouagadougou, à Bobo, à Bouaké, je devais les entendre à Conakry, à Kaolack, à Saint-Louis.

Je promis à tous mes interlocuteurs de rapporter fidèlement en France leurs observations et leurs plaintes.

Les industriels français, me firent-ils observer, réclament de plus en plus le monopole du marché colonial et, grâce à une politique de contingentements étroits, augmentent leurs livraisons dans les colonies.

Mais ils ne font rien pour s'adapter, ils livrent moins bien et dans des conditions beaucoup moins intéressantes que les fabricants étrangers.

C'est pour cela que nous achetons le maximum à l'étranger. Non pas que l'article étranger soit moins cher : par suite de la dévaluation, il est d'un prix souvent plus élevé. Mais l'étranger nous livre ce que nous demande notre clientèle, nous livre à des prix qui sont établis *ne variatur* dès le jour de la commande, nous livre avec un respect strict des délais de livraison, nous livre dans des délais raisonnables.

Pourquoi nos fabricants ne peuvent-ils pas faire la même chose ? Ce que demande la clientèle indigène, ce n'est pas de la camelote, comme le croient nos fabricants.

La camelote, l'indigène la définit ici par le mot « Japon ». Quand il a dit : ça, c'est « Japon », ça veut dire : ça n'est pas bon.

Le terme est même employé pour les hommes. Quand un indigène dit :

« Commandant Japon », cela équivaut à : « Le commandant n'a pas d'énergie. »

Bref, le Noir aofien n'aime pas la camelote. La raison en est la suivante : il n'a de l'argent disponible qu'une fois par an, après la « traite », c'est-à-dire après la vente de ses produits industriels : arachides, karité, coton, cacao, café.

Quand il a dépensé son revenu, il n'a plus rien jusqu'à la saison prochaine.

Si le boubou qu'il a acheté à sa femme est de mauvaise qualité ou mauvais teint, passant au premier lavage, elle récriminera pendant toute l'année.

Il faut aussi fournir à l'indigène les dessins qu'il affectionne : étoffes imprimées très éclatantes du Soudan ou des régions voltaïques, étoffes aux teintes plus adoucies en Moyenne-Côte, aux teintes presque neutres dans la forêt, coton uni en Guinée et au Sénégal.

Il faut respecter ses habitudes : un commerçant d'Abidjan avait la vente de 250 grosses de gilets de laine, mais au lieu d'agrafes, il fallait des boutons. Voici la réponse qu'il reçut du fabricant d'une ville du Nord :

« Il y a trois générations que nous vendons des gilets avec agrafes, je ne changerai pas. »

Pour un petit détail, il rata une commande de 250 grosses de gilets. Et on se plaint que nos usines ne tournent pas à plein !

Il est important pour nous, me disent les grossistes, que la marchandise nous parvienne au plus tard en juillet-août, pour que nous puissions la répartir chez nos détaillants avant la traite. Eh bien, non ! Le fabricant nous livre avec deux mois de retard : d'ou impossibilité de liquider le stock et absence de commandes pour l'année suivante.

— Moi, je suis un petit grossiste, me dit un autre. J'ai une grosse vente de tissus, mais tout de même pas par 100 pièces. Or, le fabricant français ne s'intéresse pas à moi pour une quantité moindre ; je dois donc m'adresser au fabricant tchécoslovaque, qui n'exige qu'un minimum de 120 mètres.

— Moi, je suis quincailleur, me dit un troisième. Je vends énormément d'articles de taillanderie pour la coupe des bois : eh bien, je ne puis trouver qu'en Belgique ou en Allemagne les coupe-coupe et les haches conformes aux usages des tribus de la forêt.

*
* *
*

Mais c'est sur l'article automobile que j'ai reçu le plus de doléances.

Moi-même, pendant les 7.000 kilomètres que j'ai parcourus en auto, j'ai pu me rendre compte combien nos constructeurs s'étaient peu préoccupés de produire une voiture adaptée à la colonie.

Aussi, sans l'obligation imposée à l'administration de n'acheter que des voitures françaises, on ne rencontrerait que des voitures américaines.

Pourquoi ?

Parce que la piste, avec tous ses accidents de terrain, réclame une voiture relativement haute, à moteur puissant, à châssis renforcé.

Parce que la même voiture étant appelée à voyager à travers toutes les régions, depuis la forêt humide jusqu'à la brousse chaude et sèche, devrait avoir un système de capote, de portières et de glaces qui permette l'aération exigée par une température aussi variable et des courses aussi longues.

Je transcris ici une note qui me fut remise par le directeur d'une société de prévoyance :

« Parmi les véhicules utilisés par la Société de prévoyance, seuls ceux de marque Matford ont donné jusqu'à présent satisfaction.

« Les véhicules français (je supprime le nom des marques incriminées) ne disposent pas d'un moteur assez fort, sauf peut-être le camion Citroën 6 cylindres, dont le prix est assez élevé. Ils sont, en outre, trop surbaissés.

« Il serait intéressant que l'industrie française pût produire des véhicules du type camionnette 500 kilos dotés d'un moteur d'au moins 20 CV.

L'essieu avant devrait être à 25 centimètres du sol pour éviter les souches, termitières ou inégalités du sol.

La suspension devrait être très étudiée, si possible du mode adopté par les constructeurs américains... »

Ajoutez à cela six mois d'attente pour toute pièce de rechange un peu importante : par exemple une pièce d'un pont arrière ou de la boîte de vitesse.

Voici quelques chiffres qui feront toucher du doigt la situation lamentable que j'ai essayé de définir :

Sur 206 automobiles importées en Côte-d'Ivoire en 1937, 159 viennent de France, mais exclusivement au compte de l'administration.

Sur 619 camions, 211 seulement : disproportion plus grande parce que les planteurs, ici, sont les plus gros acheteurs.

1.854 tonnes d'articles de ménage furent importées en 1937, dont seulement 235 venant de France.

Un petit détail : il est impossible de trouver un frigidaire de marque française sur place.

Sur 2.372 tonnes de tissus de jute, seulement 77 tonnes proviennent de France, et notre industrie du jute fait du malthusianisme à faire dresser les cheveux sur la tête : dans le Nord, le trust des filateurs de jute contingente tous les tissages qui ne peuvent fournir à temps leur clientèle.

Afin de maintenir les hauts prix ?

C'est dans ce domaine des exportations d'origine française à destination de la Côte d'Ivoire, comparées au volume total des importations de notre colonie, que je fis les constatations les plus pénibles de toute mon enquête en A. O. F.

Nous sommes des patriotes, me déclaraient les membres des chambre de commerce, ou les négociants que je rencontrai, mais il nous est impossible de travailler avec la métropole. Ou bien on nous considère là-bas comme des clients négligeables, ou bien comme des clients forcés : dans l'un ou l'autre cas, on ne nous fournit pas dans les délais, avec les prix ou les conditions de vente qui permettent des relations suivies.

La même observation me fut faite à de multiples reprises en ce qui concerne le monopole du transport maritime réservé au pavillon français.

Les bateaux français sont trop peu nombreux, trop peu fréquents, trop peu réguliers pour pouvoir assurer une livraison rapide des marchandises dont les négociants se trouvent démunis par suite d'une vente un peu exceptionnelle et imprévue.

Un négociant de Bamako m'avait exprimé une doléance du même ordre au sujet du chemin de fer Dakar-Niger.

À Abidjan, on se plaignait de même de l'insuffisance et de la vétusté du matériel du [chemin de fer Abidjan-Bobo](#).

Sera-t-on amené à freiner la production des planteurs européens et des indigènes ? Sera-t-on amené à restreindre les échanges commerciaux parce que les moyens de transport ne progressent pas avec le même rythme accéléré ? La routine de quelques-uns empêchera-t-elle la prospérité générale ?

Moyens financiers insuffisants ? On ne doit pas manquer de disponibilités en A. O. F., puisqu'on a pu affecter une somme de 300 millions pour la construction d'un barrage à travers le Niger, au Soudan.

Il est vrai que cette décision fut prise au temps où personne n'allant jamais voir avec des yeux ouverts, il fallait jeter très peu de poudre pour aveugler les puissances qui avaient pouvoir de décision et de contrainte.

Gabriel Plancke.
